

Lettre Infos du SNUipp-FSU 66

du jeudi 3 février 2022



Sommaire

- Non remplacement
- CAPD

Non remplacement : une action simple !

Dans un contexte de carence du remplacement, le SNUipp-FSU 66 et la FCPE 66 agissent pour proposer une action simple et en temps réel à chaque famille d'élève dont l'enseignant-e n'est pas remplacé-e.

Le SNUipp-FSU 66 et la FCPE 66 appellent chaque école à placarder visiblement une affiche avec un QRcode à l'extérieur de l'école. Ce QRcode, en le scannant, permet de compléter rapidement un formulaire qui envoie automatiquement un mail dénonçant un non-remplacement.

A qui est envoyé ce mail ?

Au Directeur académique, à la Rectrice, à la DGRH (au ministère), à tous les parlementaires et sénateurs du département.

[Plus d'infos et téléchargez l'affiche en format pdf en cliquant ici](#)

CAPD du 3 février : rendez-vous de carrière et questions diverses du SNUipp-FSU 66

La CAPD avait pour ordre du jour les rendez-vous de carrière. 6 collègues ont rédigé un recours gracieux au DASEN puis ont saisi la CAPD de leur demande de réévaluation d'appréciation finale. **Après l'étude de chaque dossier, largement argumentés et défendus par les représentants du SNUipp-FSU 66, le DASEN a décidé de réviser à la hausse 4 de ces appréciations (soit 66,67 % d'efficacité pour nos interventions !).**

Nous remercions les 6 collègues qui nous ont fait confiance et nous ont transmis leur dossier !

Nous publierons très prochainement notre déclaration liminaire et les réponses du DASEN aux 21 questions posées par le SNUipp-FSU 66.

Ton équipe du SNUipp-FSU 66 pour 2021/2022 !



Pour nous joindre : snu66@snuipp.fr ; 04 68 50 78 44

Nos permanences au siège du SNUipp-FSU 66 (18, rue Condorcet à Perpignan) :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h
- le mercredi matin de 9h à 12h

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 10 militant.es, collègues enseignant.es dans le département, déchargé.es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué.es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué.es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité. Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquiez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD